LA CONSTRUCTION **ENTRE DANS** L'ÈRE NUMÉRIQUE



Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement

Departement für Mobilität, Raumentwicklung und Umwelt

CANTON DU VALAIS KANTON WALLIS



Un dossier de construction au format papier (situation actuelle).

Le monde de la construction n'échappe pas à la numérisation. L'Etat du Valais et les communes valaisannes ont lancé en 2019 un vaste projet devant aboutir à la digitalisation des permis de construire. L'objectif est d'uniformiser et de fluidifier leur gestion, car près d'une quarantaine de services et entités peuvent être amenés à donner leur avis sur un dossier déposé auprès d'une commune ou du canton.

Cette démarche est née d'une volonté de renforcer les collaborations et la transparence entre tous les partenaires du processus d'autorisation de construire. Ce projet permettra à chaque acteur, en garantissant les principes de la protection des données, d'avoir accès à toutes les informations nécessaires à la gestion de ses dossiers via une plateforme informatique. Communes, services de l'Etat, Commission cantonale des constructions et services fédéraux pourront ainsi collaborer de façon toujours plus efficace.

Ce projet marque la fin de la transmission physique des dossiers d'un service à l'autre. Ce gain de fluidité profitera au requérant qui sera à tout moment en mesure de se renseigner sur l'avancement de son dossier. Cette démarche s'inscrit parfaitement dans la volonté cantonale de développer la digitalisation des procédures étatiques.

Porté par le Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, par son Service administratif constructions et police des constructions, ce projet de digitalisation nécessite l'adhésion de tous les partenaires de la construction. La Fédération des communes valaisannes ainsi que onze communes de tailles et d'organisations internes différentes participent ainsi à son développement pour permettre de cerner globalement les intérêts des collectivités

Le choix de la solution technique s'est porté sur l'application internet CAMAC qui a déjà convaincu

la plupart des cantons romands. Il s'agit d'une solution qui s'adapte aux bases légales et aux processus existants. Son fonctionnement est communautaire. Ainsi, chaque canton peut proposer des modifications dont les autres peuvent bénéficier. Le Valais est d'ailleurs en contact direct avec Fribourg qui utilise la variante qui s'adapterait le mieux aux besoins cantonaux

et juridique ainsi que par le Secrétariat cantonal des Devisé à près de 3 millions de francs, ce projet sera opérationnel d'ici 2022. Il est dirigé par un Comité de pilotage composé de représentants de services



La personne requérante pourra suivre en temps réel l'avancement de son dossier au sein de l'administration cantonale.



Tous les partenaires de la construction participent au projet.

cantonaux, de communes et de différents groupes de travail qui se concentrent sur des points très spécifiques tels que les aspects légaux portant notamment sur l'adaptation de la loi sur les constructions et de son ordonnance. A la suite de la consultation, le Conseil d'Etat a validé des propositions de modifications à fin novembre. Le Grand Conseil devra à son tour se prononcer prochainement sur ces adap-

Ce projet de digitalisation des permis de construire constitue un des piliers des objectifs de dématérialisation des processus administratifs de l'Etat du Valais. Il s'inscrit dans la stratégie informatique cantonale globale et dans la stratégie de «cyberadministration». Des projets similaires sont d'ailleurs en cours de développement dans d'autres domaines comme le recensement de la population, l'agriculture, la justice ou encore les métiers de la montagne.



Voulez-vous construire? Dès 2022 voilà ce qui changera pour vous:

- Votre dossier sera exclusivement numérique, ce qui vous permet d'interagir rapidement avec les instances cantonales.
- Grâce à un accès personnalisé et sécurisé, vous pourrez déposer, interagir et suivre son avancement en temps réel.
- Il sera également possible de consulter en ligne les mises à l'enquête publique des projets de construction.

Quelques liens utiles:

www.vs.ch/fr/web/sajmte/constructions www.vs.ch/fr/web/sajmte/econstruction www.camac.ch